

penses locales, comme le coût de la main-d'œuvre et des matériaux dans la mesure où ceux-ci sont disponibles. En ce qui concerne l'assistance technique, les pays en voie de développement s'engagent normalement à fournir des logements gratuits aux enseignants, aux professeurs et aux experts techniques. Les dépenses locales ne sont pas établies pour chaque projet et, par conséquent, aucun chiffre n'est disponible concernant les dépenses totales de tous les projets. Il est toutefois possible de donner le chiffre total de l'apport canadien, que l'on trouvera dans la partie 4 de la réponse à la présente question.

4. Dans le domaine de l'assistance économique, la réponse à cette question exigerait l'énumération de chaque étude préliminaire, de chaque étude des possibilités de mise en œuvre et de chaque projet de travaux d'équipement, que ces projets soient payés au moyen de subventions ou de prêts. Il faudrait également les noms de chaque enseignant, professeur et expert technique dans les pays en voie de développement et les noms de chaque stagiaire, chacun de ceux-ci constituant un projet. Il y a environ 900 enseignants et experts canadiens à l'étranger et 1,700 stagiaires étrangers au Canada à l'heure actuelle. Cette liste devrait donc comporter littéralement des milliers de projets. L'apport canadien total à tous les projets, au cours de l'année financière 1969-1970, a été \$136,609,601, à partir des subventions de l'aide bilatérale, et de \$71,117,308 dans le cadre des prêts de développement.

5. a) Ces renseignements ne sont pas complets parce que beaucoup de Canadiens œuvrent à l'étranger, dans le domaine du développement, en qualité d'employés de sociétés, firmes, organisations ou institutions d'enseignement du Canada avec lesquelles l'Agence a conclu des contrats, et il incombe aux entrepreneurs de fournir le personnel nécessaire à l'exécution de ces contrats. Il y a près d'un millier de Canadiens qui sont outre-mer en vertu d'un contrat passé *directement* avec l'Agence. Ce sont surtout des enseignants, des professeurs et des experts techniques. b) Nombre inconnu.

6. a) Environ cinq sociétés de la Couronne sont en jeu. b) Environ 131. c) Nombre inconnu.

LA VENTE DE MOTEURS ET DE PIÈCES D'AVIONS AU PORTUGAL

Question n° 1049—**M. Broadbent**:

1. Des sociétés canadiennes ont-elles vendu des moteurs et des pièces détachées d'avions au Portugal en 1968 et, si oui, lesquelles?

2. Une partie de cet équipement pouvait-elle être employée à des fins militaires?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): 1. Oui, divers types

de moteurs à pistons et de pièces détachées produits au Canada par la seule société United Aircraft Co. Ltd. ont été vendus au Portugal.

2. Cet équipement est utilisé pour des avions à hélices d'utilité générale et conçu pour le transport commercial; toute possibilité d'utilisation à des fins militaires est limitée par les performances de ce type ancien d'avion.

LA RECHERCHE SUR LE CANCER

Question n° 1229—**M. Chappell**:

Quel est le montant total dépensé par le gouvernement fédéral au cours des cinq dernières années pour les recherches sur le cancer, et par qui ces travaux de recherche ont-ils été exécutés?

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Au cours des cinq dernières années, le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social a dépensé \$1,900,000 pour la recherche sur le cancer, sous forme de subventions à l'hygiène attribuées à l'Institut national du cancer du Canada, lequel appuie les travaux de recherche exécutés dans les universités du Canada et dans d'autres organismes, à l'Institut de microbiologie et d'hygiène de Montréal, à l'Hôpital général Saint-Jean, de Terre-Neuve et à la Cancer Commission Clinics, de Saskatchewan. Le Conseil des recherches médicales a dépensé \$6,583,350 en subventions de recherche sur le cancer; non compris les chiffres de l'année 1969-1970 qui ne sont pas encore connus. Dans tous les cas, la recherche a été menée par des hommes de science faisant partie d'universités canadiennes et d'établissements affiliés à celles-ci.

LE SERVICE DE TRAVERSIER WOOD ISLANDS-CARIBOU

Question n° 1230—**L'hon. M. MacLean**:

Quel montant est prévu, dans le budget des dépenses de 1970-1971, pour l'extension du service de bac de Wood Islands-Caribou?

M. Gérard Loiselle (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): Bien qu'aucun montant n'ait été expressément prévu, on est à la recherche d'un bateau approprié.

LES FRAIS OCCASIONNÉS PAR LA MISE EN MARCHÉ DES MARCHANDISES

Question n° 1326—**M. Robison**:

Le gouvernement fédéral étudiera-t-il l'opportunité de présenter un projet de loi exigeant que la mise en marché de marchandises comprenne tous les frais occasionnés?

L'hon. Ron Basford (ministre de la Consommation et des Corporations): Non.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE—LE SÉJOUR DU MINISTRE À PRINCE RUPERT

Question n° 1352—**M. Howard (Skeena)**:

Pendant le récent séjour de l'honorable John Munro, ministre de la Santé nationale et du Bien-